



Enseignement agricole et formation professionnelle  
Etablissement public des  
**TERRES DE L'YONNE**  
CFA de Champignelles

## CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2006

### Etaient présents :

M. ROUSSON J. Paul : Directeur du C.F.A.  
M. FAURE Eric )  
) Représentants des personnels  
M. RUELLAN Louis )  
M. BOTHERON Pierre )  
M. PERRIER Bernard ) Représentants du Conseil d'Administration  
M. PROT Michel : Représentant des parents d'apprentis  
M. BOUILLER Fernand : Inspecteur Régional de l'Apprentissage  
M. GILET Guy-Noël : Représentant des employeurs  
M. GILET Jacques : Maire de Champignelles  
M. CARTILLIER Pierre : Directeur Adjoint au Conseil Régional  
M. CLAUDIN J. Michel : Directeur du CFPPA  
M. DROUOT J. Pierre : Responsable Apprentissage au SRFD  
Mlle MARLOT Linette : Secrétaire  
Melle GUIBE Anne : Responsable Vie Scolaire  
Mme MARTINELLI Odette : Adjointe Mairie de Champignelles

### Absents excusés :

M. RIGOLET Jack (Conf. Pays.) : Représentant des employeurs  
M. CHAMBON Roland : Chef du SRFD  
M. BROCHOT J. Marc : Délégué Régional Ingénierie de Formation  
M. SPERANZA G. : Directeur de l'apprentissage au Conseil Régional  
M. ROBILLARD Stéphane : Représentant du Conseil d'Administration  
Mme LAMESA : Directrice I.T.E.P.S.A. Auxerre  
M. BETREMIEUX Yves (CGC) )  
M. AGIER Robert (CFDT) ) Représentants des salariés  
M. LAIGNELET Jean-Marie (FO) )  
Mlle PANDAL Dominique : Conseil Régional  
M. SILVESTRE Daniel ) Représentants des formateurs  
M. COQUARD Gaëtan ) Représentant des apprentis  
M. DROUHIN Alain : Conseiller Général et Maire de Bléneau

### Absents non excusés :

M. BARILLON Sébastien(ASAVPA) : Représentants des salariés  
M. MASSOT Denis )  
Mme BLANC (Coord. Rurale) ) Représentants des employeurs  
M. AUBE (Coord. Rurale suppléant) )  
M. RICBOURG Philippe : Représentant des maîtres d'apprentissage

.../...

Le Président GILET présente le nouveau Directeur de l'EPLEFPA des Terres de l'Yonne, M. BOTHERON, à toutes les personnes présentes.

### **PROCES VERBAL DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU 28 JUIN 2006 :**

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

#### **I – VIE SCOLAIRE :**

Melle GUIBE travaille actuellement sur une actualisation du règlement intérieur pour les apprentis : revoir l'utilisation de portable, le temps des pauses, l'hygiène corporelle, l'étude obligatoire et les problèmes santé où les parents devraient être plus responsabilisés.

La Conseillère d'Education se réunira avec sa collègue de La Brosse pour travailler sur ce règlement pour que celui-ci soit présenté au prochain Conseil de Perfectionnement.

M. BOUILLER souhaite que la distinction entre internat et lieux de cours soit bien indiquée.

Une gestion particulière pour les cahiers de texte est mise en place pour les CAPA (une fiche de liaison hebdomadaire au recto plus les contenus traités au CFA au verso de la feuille).

M. l'Inspecteur de l'Apprentissage précise que le nombre d'heures ne doit pas être oublié, il existe une circulaire concernant les cahiers de texte.

Melle GUIBE informe qu'une formation de délégués apprentis va être mise en place.

#### **Pose d'un portail à l'internat :**

Monsieur le Maire fait connaître à tous les membres du Conseil que l'endroit où sera posé le portail appartient au Conseil Régional.

M. BOTHERON prend la parole en certifiant que la sécurité des personnes est primordiale, une demande a été faite auprès du Conseil Régional pour que plusieurs appareils de sécurité soient installés (alarme anti intrusion chez le surveillant, vidéo surveillance).

Melle GUIBE informe qu'au CFA, le nombre d'internes est stable, cette année les apprentis sont au nombre de 60.

M. BOUILLER fait part du travail performant de Melle GUIBE.

M. ROUSSON ajoute que c'est aussi grâce au financement par le Conseil Régional d'une Assistante d'éducation à 40 % pour l'externat

M. BOTHERON regrette l'absence d'infirmière sur le site de Champignelles.

Melle GUIBE est satisfaite de l'écoute des jeunes par la psychologue financée par la région.

Puis M. ROUSSON présente les résultats aux examens.

#### **II – EFFECTIFS RENTREE**

Un fort fléchissement de recrutement d'apprentis est constaté par rapport aux autres années.

Un regroupement de classe BP 1<sup>ère</sup> année et BP 2<sup>ème</sup> année est mis en place pour 2006/2007.

M. CLAUDIN expose le cas des BP REA 1<sup>ère</sup> année, 13 sont en agriculture et 3 en viticulture, les élèves qui échouent en BAC STAE ou BAC PRO reviennent en BP REA.

M. BOTHERON précise que la chute très importante d'effectifs au CFA déséquilibre gravement le budget et qu'il y a un travail très important à effectuer dès maintenant pour le développement du site, afin d'obtenir une répartition claire et cohérente des formations entre apprentissage, formation initiale temps plein et formation professionnelle continue.

.../...

M. BOUILLER rappelle l'ouverture de la classe de CPA (17 élèves), que c'est un enrichissement pour le CFA notamment en confortant le recrutement d'apprentis en CAPA. Il ajoute que la baisse des effectifs en CAPA, notamment en CAPA soigneur d'équidés ne concerne pas seulement le département de l'Yonne mais toute la Bourgogne.

M. BOTHERON pense que les personnels doivent se mobiliser dès maintenant, vis à vis du recrutement 2007 et de la construction du projet du CFA et de celui de l'EPL des Terres de l'Yonne, l'objectif étant d'augmenter localement l'activité du site pour pouvoir assumer les charges fixes, tout en mettant l'apprenant au centre de notre projet pédagogique.

M. RUELLAN répond que les personnels sont motivés, pour réagir face à la concurrence accrue des départements voisins.

M. le Maire rappelle qu'il est indispensable de continuer à innover, notamment dans la filière des services (il y a en Puisaye 63 aides ménagères à former, plus les assistantes de vie).

M. BOTHERON précise que l'élaboration du projet d'établissement comportera la consultation des personnels et des partenaires.

M. ROUSSON présente le bilan annuel des ruptures de contrat d'apprentissage, puis l'évolution des personnels du CFA.

### **III - PROJETS DE FORMATION POUR 2007 :**

M. CARTILLIER demande les raisons du refus par la région de l'ouverture sur le site de Champignelles du CAPA services en milieu rural en formation professionnelle continue pour 2006.

A ce propos, M. CLAUDIN répond qu'il n'a pas compris l'explication fournie (demande concurrente hypothétique en CAPA SMR en formation professionnelle continue), alors que l'ingénierie du projet avait été conduite au sein du réseau des CFPPA de Bourgogne (Pays du Charolais, du Châtillonnais, du Morvan et de la Puisaye).

M. BOTHERON explique que la formation initiale temps plein concerne à Champignelles le BEPA entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux, plus une classe de 3<sup>ème</sup> non ouverte. Il compte persister encore cette année à refuser de demander la fermeture de cette classe, même si elle risque d'être particulièrement difficile à remplir, les collèges ayant ouvert leurs 3<sup>ème</sup> Découverte Professionnelle.

M. le Maire insiste sur le pôle d'excellence rurale à Champignelles.

M. BOTHERON répond qu'il est ouvert sur ce projet.

M. BOTHERON confirme que l'ouverture du CAP Constructeur de routes paraît fortement probable à la rentrée 2007 sur le site de la Brosse (partenariat avec le CFA Régional des Travaux Publics et avec un formateur de Châtillon).

M. CARTILLIER ajoute que la réponse définitive ne sera donnée qu'au début de 2007.

### **IV- HYPOTHESES DE REFLEXION**

Concernant le projet du CFA Départemental, M. BOUILLER demande à ce que la réflexion soit menée en profondeur par les équipes, afin que l'image du centre puisse être confortée dans les entreprises. Il ajoute que les taux de réussite et d'insertion à l'issue des formations de l'enseignement agricole public sont bons. Il insiste sur la nécessité de renforcer les compétences en ingénierie et en prospection dans les CFA et les EPL.

M. BOTHERON est d'accord pour augmenter la lisibilité de la carte de nos formations.

M. DROUOT rappelle qu'en deux ans, Velet a réussi à augmenter son effectif uniquement sur les quatre classes existantes. Il ajoute que Plombières a consacré quatre pages du bulletin municipal à l'établissement de formation agricole local.

M. CARTILLIER insiste sur l'apparition du Droit Individuel à la Formation dans le secteur de la Fonction Publique Territoriale (pour les personnels des Collectivités Locales).

A ce sujet M. BOTHERON confirme que le système des Unités Capitalisables permet, par sa grande souplesse, des parcours de formation individualisés.

Le Président GILET affirme que l'image de l'établissement se bâtit au quotidien grâce à un travail de qualité et en profondeur.

M. DROUOT insiste sur la nécessité d'actualiser régulièrement le site internet régional.

M. BOTHERON annonce qu'à compter de décembre 2006, un portail internet unique sera consacré aux formations de l'enseignement agricole public du département de l'Yonne.

M. BOUILLER regrette l'absence d'apprenti à cette séance, ainsi que la faiblesse du nombre de représentants des professionnels. (il a fait des constatations analogues dans les autres CFA de Bourgogne).

M. ROUSSON relativise quelque peu cette remarque, les professionnels des travaux paysagers s'étant fortement mobilisés en 2005-2006 sur les réunions d'amélioration qualitative de l'alternance.

M. BOUILLER annonce que c'est le Conseil de Perfectionnement qui se réunit en Conseil de Discipline et qu'il n'y a donc pas lieu d'en prévoir a priori une composition restreinte ; en vertu de quoi le point 6 est retiré de l'ordre du jour.

#### **IV - DM 2 2006 – BUDGET 2007**

M. ROUSSON présente la D.M.2 2006, qui comporte dans la section investissement l'annulation du remplacement du bus C35.

M. BOTHERON rappelle que le BP 2006 comportait l'achat d'un minicar 16 places, mais que la Région n'aurait jamais financé 25 000 € sur un coût total de 30 000 €.

L'Attachée étudie actuellement les devis des transporteurs.

Messieurs FAURE et RUELLAN demandent à ce que le cahier des charges précise les Créneaux horaires nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

M. BOTHERON exige que ce cahier des charges lui soit soumis par écrit, et demande qu'une expertise économique soit menée sur les sorties pédagogique des lycéens et des apprentis.

M. CARTILLIER annonce que pour mieux prendre en compte le fonctionnement des EPL, le Conseil Régional conduira désormais une instruction commune à la direction des Lycées et à celle de l'Apprentissage, pour les dossiers d'investissement. Il précise que le solde de la subvention 2006 sera de 77 469 €. Il affirme l'impossibilité d'affecter de la taxe d'apprentissage en section investissement, puisque le BP 2007 est déficitaire.

M. BOTHERON explique que pour rendre les échanges entre centres plus lisibles, l'embauche d'un assistant d'éducation à 50 % pour le lycée se fera par le CFA, et que l'objectif prioritaire du BP 2007 consiste à ne pas augmenter la masse salariale.

Enfin M. DROUOT suggère que la subvention nécessaire au remplacement du bus soit demandée au Pays de Puisaye.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

